



MAIRIE de
54450 BLAMONT
Place de l'Hôtel de
Ville
☎ 03.83.76.28.28
Mail :
mairie@blamont.fr

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi De
10h à 12h
et de 15h à 17h

Publication :

Mairie de Blâmont

Guy JAMBOIS

Directeur de publication

Dépôt légal : Février 2016

Photos :

J.M ANTONIACOMI

A DELGADO

D SARRASSAT

ASSOCIATIONS

Rédaction :

Le Cadre de vie

Impression :

SARL PARADIS—Lunéville

EDITO

L'année 2015 a été douloureuse et difficile, parfois pénible, mais les élans de solidarité et de fraternité que chacun d'entre nous a manifestés lors des actes odieux que nous avons vécus, doivent nous réconcilier avec la vie, car ; « Dans la vie, il n'y a rien à craindre et tout à comprendre. Il est temps de comprendre d'avantage pour avoir moins peur ». Ce sont les paroles de Marie Curie.

Ce bulletin d'information fait l'écho de la majorité des faits et réalisations marquants de notre commune pendant l'année 2015. Je n'y reviendrai pas. Vous y trouverez aussi, les lignes directrices de ce que seront les réalisations de l'année 2016. Les projets ne manquent pas et le maximum sera fait pour les réaliser et ainsi préserver l'avenir de notre commune.

Nous pourrions alors, sereinement aborder les changements des années à venir, dictés par les restructurations territoriales, la transition énergétique et l'évolution du numérique. Nous devons accepter ces changements et y coopérer pour assurer notre bien-vivre.

Le Maire, Guy JAMBOIS

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

- ◆ EDITORIAL DU MAIRE
PAGE 1
- ◆ ETAT CIVIL 2013-2014-2015
PAGES 2 ET 3
- ◆ TRAVAUX TERMINÉS
ET EN COURS
PAGES 3 À 5
- ◆ RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2015
PAGE 5
- ◆ PAGES ASSOCIATIVES
PAGES 6 ET 7
- ◆ ENVIRONNEMENT ET CIVISME
PAGES 9 À 11



ETAT CIVIL



2013

NAISSANCES

16/02 à Sarrebourg	DEMLING Thony
02/03 à Nancy	PETITDEMANGE Laurine
23/03 à Lunéville	DENAIN Nathaël
03/04 à Lunéville	MOREAU Nunzio
25/04 à Nancy	HALVICK Marylou
26/08 à Lunéville	MET Mathieu
06/09 à Lunéville	HENRY Lucie
29/09 à Saverne	CLAUSS SCHERRER Mathéo
16/10 à Lunéville	OUDENOT Shelssy
08/12 à Lunéville	EGUIZARYAN Ruth
25/12 à Lunéville	DRANGU Belkisa

2014

NAISSANCES

05/01 à Lunéville	WECKERLE Anaëlle
07/01 à Lunéville	POLINORI Eléna
01/03 à Lunéville	MALGLAIVE Stan
02/04 à Nancy	BAH Ahmad
02/05 à Lunéville	DARTOIS Augustine
31/05 à Sarrebourg	SIMMER Darren
27/06 à Lunéville	TESTART Eden
08/07 à Lunéville	PIERSON Paolo
30/07 à Lunéville	LAFFRANCHINI Manon
01/11 à Lunéville	COLLIN Auriane
29/12 à Lunéville	RICHARD Tom

2015

NAISSANCES



29/01 à Nancy	CHALLOIT ROHDE Hugo
29/01 à Nancy	CHALLOIT ROHDE Matthéo
13/04 à Sarrebourg	BAH Mahmoud
18/04 à Sarrebourg	SIMON Nino
08/05 à Lunéville	GERARD Luna
04/07 à Lunéville	GUIBON Lucenzo
02/08 à Lunéville	PARENTIN Matt
12/08 à Lunéville	MOUTON Sarah
14/08 à Nancy	DARDAINE Mia
17/08 à Lunéville	MUNIER Léana
03/09 à Nancy	LEX Jayson
14/09 à Lunéville	LAUNOY Laïna
07/12 à Lunéville	DENAIN Maëlys

2013- 2014 - 2015

MARIAGE

2013

02/03	Serverine HAINE et Yohann MALGLAIVE
18/05	Virginie ROHR et Fabien PLAISANCE
14/09	Stéphanie VIVIER et Jérémie GEORGE

2014

15/02	Mania KHALILI et Brahim SIDIBE
01/03	Stéphanie LECOMTE et Lionel LOTZ
10/05	Christelle GUIBOURT et Loïc WEISTROFFER
31/05	Cindy COLNOT et Georges ZIMMER
12/07	Stéphanie BAZIN et Raphaël LEBRUN
23/08	Amélie METERREAU et Mamadou BAH

2015

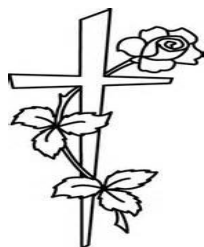
29/08	Anne-Lise CHESNAY et Samuel NITTING
-------	-------------------------------------

ETAT CIVIL

2013

DÉCÈS

01/04 à Blâmont	DUCHAMP Claude
20/04 à Blâmont	MELCHIOR Jean
18/05 à Blâmont	PORTIER Pierrette
16/06 à Nancy	MARCHAL Joël
16/08 à Cirey-sur-Vezouze	ANTOINE Anne-Marie
09/09 à Blâmont	MARCEL Roger
18/10 à Blâmont	STOCARD Roger
20/11 à Nancy	OUDENOT Shelssy
20/12 à Blâmont	BROGGINI Maurice
23/12 à Lunéville	TRUNCK Albert



2015

DÉCÈS

06/01 à Dieuze	WEISTROFFER Guy
16/01 à Blâmont	BESLER Bernard
19/01 à Lunéville	ACCAULT Marie-Josèphe
05/03 à Blâmont	COTEL Emile
11/04 à Cirey-sur-Vezouze	RICHARD Roland
18/05 à Blâmont	BOUKHALI Khaled
15/07 à Baccarat	GRANDJEAN Cécile
18/08 à Blâmont	RUDEAU Edmée
10/12 à Blâmont	LERMECHIN Marie

2014

DÉCÈS

11/01 à Blâmont	DAVID Marie
15/02 à Nancy	MAIRE Jean
26/02 à Blâmont	CHOPPE Josette
04/03 à Cirey-sur-Vezouze	CHEVREAU André
15/03 à Baccarat	PIERRON Juliette
26/03 à Cirey-sur-Vezouze	PITTET Marie
13/04 à Lunéville	BIGEARD Pierre
09/06 à Sarrebourg	TERRASSON Pascal
11/08 à Sarrebourg	DAVID Michel
19/08 à Cirey-sur-Vezouze	STOCARD Colette
03/09 à Lunéville	MARCEL Thérèse
05/09 à Lunéville	WOLFERSBERGER Marie-Thérèse
30/10 à Nancy	MARCEL Anne-Marie
06/11 à Blâmont	D'HAUSEN Hélène
14/12 à Lunéville	FORFER Georges
19/12 à Sarrebourg	PARADIS Gérard



TRAVAUX

LE POINT SUR L'ASSAINISSEMENT A BLÂMONT



Assainissement signifie ici recueil, transport et traitement des eaux usées, c'est-à-dire des eaux d'égouts. L'assainissement est un élément indispensable au maintien, voire à la reconquête de la qualité des milieux naturels, selon les prévisions du « développement durable ».

C'est la Loi sur l'Eau de 1992 et en particulier l'art. L2224 du Code Général des Collectivités Locales qui précise les obligations des communes à cet égard ; loi complétée par celles de 93 et 95 et divers décrets d'application.

Le principe des travaux, pour Blâmont, en a été voté par la précédente Equipe Municipale en 2009, qui a choisi un

Maître d'Ouvrage l'année suivante.

Notre équipe, sitôt élue, s'est attachée à faire aboutir rapidement ce projet, tant dans un souci écologique que réglementaire.

Ainsi les réseaux d'égouts sont équipés en plusieurs points de pompes refoulantes qui évacuent les effluents vers une station d'épuration (STEP) écologique située en aval.



Cette STEP est constituée de deux vastes bassins plantés de roseaux spéciaux qui ont la capacité naturelle de traiter et purifier les eaux usées. Les eaux ainsi traitées sont ensuite acheminées par simple gravité vers la Vezouze un peu plus loin. Cette installation se situe en aval de Blâmont, au niveau mais au-dessus (afin d'éviter les inondations) de la Ferme de la Forge.

Le montant des travaux avoisine les 1,4 millions €, dont le coût est assuré par des subventions à hauteur de 810000€, puis une part est prise en charge grâce à l'excédent de trésorerie du Budget Assainissement et le reste fait l'objet d'un emprunt longue durée financé par une hausse de la Taxe d'Assainissement.



Bien que de principe naturel et écologique, ce traitement des effluents nécessitera un entretien et une surveillance attentive afin d'assurer une efficacité optimale, répondre au cahier des charges et assurer une amélioration durable de la qualité de l'environnement et des ressources naturelles- dont l'eau- dès à présent et pour les générations futures.

Gilbert L'HÔTE

Autres infos :

- Un diagnostic du réseau d'eau potable intra-muros est en cours.
- L'Ecosystème de la Vezouze fera l'objet d'études et de décisions ultérieures



RUE DE LA GARE



Les travaux de rénovation de la rue de la Gare sont maintenant terminés. Rétrécissement de la chaussée, emplacements de places de parking, permettent une meilleure sécurité des habitants. Belle réalisation de l'équipe technique par Monsieur SALZARD : implantation de plusieurs essences d'arbustes différents (forsythias, cornouillers, rosiers tapissant, conifères et autres arbustes à fleurs) qui agrémentent cette rue.



NOUVEAU COLOMBARIUM

Un nouveau monument de type « Floracube » de douze cases a été érigé pouvant accueillir chacune trois urnes de 18 cm de diamètre maximum et 25 cm de hauteur.

Cet investissement a coûté 11 500€.



Nouveaux tarifs des concessions :

Case: 30 ans : 950€

50 ans : 1200€

Concession: 30 ans : 200€

50 ans : 300€



ZONE DE COVOITURAGE

Depuis début Février 2015, un parking de zone de covoiturage a été mis en place Quai de la Vezouze.

Les panneaux de signalisation ont été financés par le pays Lunévillois (D.E.T.R)



STOP DU MARECHAL FOCH



Pour la sécurité des habitants, un stop a été posé à la hauteur du croisement de la rue d'Harbouey. L'objectif principal est de réduire la vitesse sur cet axe.

TOITURE DU CINEMA

Une 1ère tranche de réfection de la toiture a été réalisée cet été. Une 2ème tranche est prévue en 2016.

PROJETS 2016

- Rue des Voileurs
- Eclairage public
- Insonorisation des salons de l'Hôtel de Ville
- Réfection de la place de l'Hôtel de Ville
- Remplacement de la chaudière du presbytère
- Achat d'un appareil autotracteur pour nettoyer les rues et aspirer les feuilles.

ZONE DE LOISIRS

CAMPING



Le tonneau a été réaménagé pour le rendre plus fonctionnel. Les travaux ont été réalisés par Monsieur Michel COLIN, bénévole, accompagné de Monsieur Gilbert FOMBARON, employé communal.

TERRAIN DE PETANQUE



Il a vu le jour cet été pour le plus grand plaisir des habitants et des campeurs entre l'étang et le terrain de tennis. Par respect de l'environnement et être en adéquation avec la COP 21, une plantation de 4 arbres « Catalpas », arbres très décoratifs va procurer, du printemps à l'automne, une ombre épaisse, bienvenue et confortable. La récupération de pierre d'une ancienne fontaine de la commune fera office de banc. Coût des travaux et des plantations : 4 500€.



CLUB CANIN Un club canin s'est installé à la zone de loisirs à côté de la station aquacole.

RÉTROSPECTIVES 2015

REPAS DES ANCIENS : En Janvier 2015, nos aînés se sont retrouvés à l'invitation de la municipalité dans les Salons de l'Hôtel de Ville pour y déguster un excellent repas dans une ambiance des plus conviviales et chaleureuses. Certains convives ont également pu danser pour leur plus grand plaisir.

ACCUEIL DES NOUVEAUX NES : Les 11 nouveaux petits blâmontais nés en 2014 ont été conviés avec leurs parents par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) dans les grands salons de l'hôtel de ville le 27 mars 2015. Chaque enfant s'est vu remettre un cadeau personnalisé avant le partage du verre de l'amitié accompagné de sucreries.

FETE DE L'ETANG : Le 13 Juin 2015, la fête de l'Etang a été organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers avec brocante. La soirée s'est clôturée avec un feu d'artifice offert par la Municipalité.

CHANTIER ARGENT DE POCHE : Le chantier Argent de poche a été renouvelé cette année. Trois jeunes de la localité, Océane, Julia et Christopher, encadrés par Mrs Christian PETIT et Patrick SALTZMANN, bénévoles et avec l'aide des agents communaux, ont réalisé différents travaux pendant trois demi journées : ils ont repeint les bandes jaunes de certaines bordures de trottoirs rue du château, place de l'Hôtel de ville et collège. Ils ont nettoyé au karcher la rambarde du pont du quai de la Vezouze ainsi que le lit de la rivière (élagage et nettoyage de la végétation devenue par endroit très envahissante).
Merci et bravo à eux car ils ont travaillé sous un soleil de plomb !

OPERATION FORET : Elle a été reconduite cette année avec succès grâce aux encadrants bénévoles : Jean Louis Bonnet, Jean Marc Villa et Christian Petit

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE : l'Hôtel-Restaurant a changé de propriétaire depuis Aout 2015. Vous pourrez désormais vous restaurer à l'Auberge du DIABL'OTHYM.

FLEURISSEMENT : La Commission Cadre de Vie a voulu associer les habitants de la commune qui le désiraient pour contribuer à l'embellissement du bourg. Une dizaine de bénévoles ont répondu favorablement. Ils ont pu participer à l'achat des plants, à l'élaboration des parterres dans une ambiance chaleureuse. L'expérience sera renouvelée en 2016. Nous remercions, pour ce très beau fleurissement cet été de la commune, les employés municipaux, l'équipe de bénévoles et Les résidants du FAS.

COMITÉ DES FÊTES

Depuis le 11 Décembre 2014, le Comité des Fêtes s'est doté d'un nouveau bureau : Président, Monsieur Eric PIERSON , Vices-Président(e)s, Madame Mireille DARD, Monsieur Jean-Marc VILLA, Trésorier, Monsieur Jean-Louis BONNET, Trésorier Adjoint, Monsieur Christian PETIT, Secrétaire, Madame Yvette DUSSAUSSOIS, Secrétaire Adjointe, Madame Françoise JAMBOIS.

En 2015, différentes manifestations se sont déroulées :

- le 11 Avril, Théâtre d'hiver d'Angomont
- le 16 Mai, Théâtre « Rêves » de R. Dubillard à la salle socioculturelle Bon Accueil, Atelier théâtre Adulte de la Méridienne
- les 5 et 6 décembre, Exposition d'amateurs d'art dont l'invité d'honneur était Monsieur Jean-Pierre TOUSSAINT.

Fête de la Saint Nicolas



Le 6 décembre, Fête de St NICOLAS en partenariat avec des associations de Blâmont (Scouts, MJC, A livres ouverts), avec le FAS, CSMS, 3H Santé, la crèche les Copains d'Abord, l'accueil péri scolaire Scoubidou et les écoles.

Défilé dans les rues derrière un char décoré par les scouts.

Sur le parcours, arrêt à la Médiathèque où un merveilleux

conte a été lu par des bénévoles de l'association « A livres ouverts » avec l'arrivée de St NICOLAS qui fit le bonheur des enfants venus nombreux.



Les enfants des Ecoles, avec leurs mains de génie avaient confectionnés de magnifiques décors illustrant la légende de St NICOLAS. Chacun pouvait admirer ce travail exposé le long du trajet de la parade, fréquentée par plus de 300 personnes.

Pour clôturer le défilé, un spectacle présenté par la compagnie « Balle et art » s'est déroulé à la salle socio-culturelle « Bon accueil » devant 250 personnes , en majorité des enfants pour leur plus grande joie .

Pour ceux qui le souhaitaient, dégustation de vin chaud et de jus de pomme chaud.



CLUB DU 3ÈME ÂGE

Le Club du 3ème Age est un groupe d'amis de 64 à 87 ans venant de 7 communes différentes des alentours de Blâmont. Ils se retrouvent tous les quinze jours, le jeudi de 14 heures à 17h30, entre 24 à 28 membres dans une ambiance agréable bien que parfois un peu bruyante. Après-midi jeux avec pour favoris : belote—tarot—scrabble—triominos—rubikub.....

Vers 16 heures, boissons au choix et pâtisseries sont offerts. Et c'est reparti pour les activités.

Tous sont les bienvenus en nous prévenant à l'avance.

Joël et Béatrice

Le Jeudi tous les 15 jours de 14 heures à 17h30

A BON ACCUEIL à BLAMONT

Cotisation annuelle : 10.00€

Participation de 2.00€ de l'après-midi tous les 15 jours

LES AMIS DE L'ORGUE

Cela fait déjà 22 ans que l'association des Amis de l'Orgue existe. Se lancer dans la restauration d'un orgue n'est pas une mince affaire. C'est plutôt une grande entreprise qu'il faut mener au fil des années sans se décourager malgré les nombreuses difficultés. Nous y sommes arrivés puisque les 13 et 14 mai 2000, nous avons inauguré notre instrument. C'est l'entreprise Daniel KERN, facteur d'orgues à Strasbourg, qui a bien voulu s'atteler à ce travail et je pense que nous avons réussi à retrouver l'instrument dans son esthétique originelle avec une sonorité harmonieuse tout en conservant les différentes étapes de son évolution. Tous les gens qui sont entrés dans notre église depuis 15 ans, soit en allant à la messe, soit en allant à nos différents concerts d'orgue, ont pu le constater. Le dernier concert qui a eu lieu dans notre église le 14 Janvier 2015 était un concert de chorale et d'orgue. La chorale Saint-François du Blâmontois y fait son concert annuel accompagné à l'orgue par Patrice VOGEL. Pour l'année 2015, il y aura d'autres concerts prévus. En juin, un organiste allemand viendra enregistrer un CD à Blâmont afin de le commercialiser. Dans le cadre de la nuit dans les églises, des personnes viendront nous faire des petites conférences sur l'art local, qui seront entrecoupées par une voix de soprano et par un piano.



La chorale Saint-François du Blâmontois est une chorale paroissiale qui existe depuis de nombreuses années. Je suis devenu son chef de chœur il y a maintenant 22 ans. Je ne suis pas seul à la diriger car lorsque je ne suis pas là ou lorsque je suis à l'orgue, je suis secondé par ma femme ou par Elisabeth ARNOULD. Nous nous réunissons tous les mercredis soir de 20h30 à 22h30 pour répéter les chants du dimanche suivant et généralement il nous reste une heure pour apprendre de nouveaux chants.

Nous chantons à l'unisson et à 4 voix mixtes. L'âge moyen de la chorale est en hausse malgré quelques recrues plus jeunes, c'est pour cette raison que nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. Il n'y a pas besoin de connaître ses notes, de chanter parfaitement juste, la bonne humeur de chacun d'entre nous réveillera notre savoir.

Jean-Michel MATHIAS

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)



Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la Vezouze (CLAS) est mis en place depuis 2007, dans les locaux de l'annexe ou la Maison des Associations de Blâmont.

L'action est menée par la CCV avec l'aide de la Commune de Blâmont (locaux, électricité.....), la Caisse d'Allocation Familiale et le Conseil Départemental.

Cette action est destinée à une dizaine d'enfants, de la grande section maternelle au CE2 de l'École de Blâmont. Celle-ci est encadrée par 10 bénévoles, tous les mardis et jeudis de 16h à 17h30.

La spécificité de l'action tient au fait du bénévolat désintéressé et d'un engagement total.

Le déroulement d'une séance : les enfants débutent par un goûter, ensuite par une aide au devoir, et pour finir des jeux pédagogiques : dessin, lecture, chant....

La rencontre entre parents et bénévoles, au début et à la fin de chaque séance, donne l'occasion d'échanger et d'accompagner certaines familles dans leur mission de parents.



3H SANTÉ : LE SITE GÉRIATRIQUE DE BLÂMONT

Le Centre Hospitalier de 3H Santé se compose de trois sites :

- Le site de CIREY-SUR-VEZOUZE, qui comprend le service de Soins de Suite et de Réadaptation ainsi que l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- Le site de BADONVILLER, 60 lits d'EHPAD dont une Unité Alzheimer de 12 places
- Le site de BLAMONT, qui accueille un EHPAD de 49 lits et une USLD (Unité de Soins de Longue Durée) de 31 lits.



L'intégration de cette dernière structure à BLAMONT a été réalisée en Janvier 2014, afin de regrouper ces patients, qui relèvent d'une prise en charge sanitaire, donc plus médicalisée qu'en maison de retraite.

Pour leur prodiguer les soins nécessités par leur état de santé, une équipe formée et qualifiée les accompagne au quotidien et sept jours sur sept : un cadre de santé, des infirmières, des aides-soignantes, des agents des services hospitaliers qualifiés, mais aussi les services généraux de CIREY-SUR-VEZOUZE : l'administration, les cuisiniers, les agents techniques et logistiques.

Sans oublier la pharmacie, qui assure depuis BLAMONT l'approvisionnement, la distribution et la vérification des médicaments et dispositifs médicaux pour les trois sites.

FOYER D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ (FAS)



Le FAS (Foyer d'Accueil Spécialisé) de Blâmont, a été créé en 2001 dans les locaux de l'ancienne maison de retraite. Le foyer est ouvert 365 jours par an.

Il accueille vingt personnes en internat et quatre personnes en accueil de jour.

Dix-sept professionnels travaillent dans le service : douze en accompagnement quotidien, deux moniteurs d'atelier, une secrétaire, un ouvrier maintenance et un chef de service.

Les usagers (ou résidents) vivent à dix par appartement. En semaine, cinq usagers vont aux ateliers et cinq restent sur l'appartement.

Les usagers vont soit à l'atelier art plastique, soit à l'atelier espace vert. Pendant ce temps, les usagers restant sur les appartements s'occupent des activités quotidiennes (ménage, entretien du linge), des lieux de vie, de la préparation des repas, des courses alimentaires,

L'après-midi, ils font des activités leur permettant de développer leurs connaissances et de maintenir leurs acquis.

A partir de 17 heures en semaine ou les week-ends, ils peuvent disposer de leur temps pour faire ce qu'ils désirent (petites courses personnelles, écouter de la musique, participer à des clubs,.....)

L'accompagnement répond au projet de l'établissement qui découle de la loi du 02 janvier 2002 de rénovation et de modernisation de l'action sociale.



HONNEUR À NOS SAPEURS POMPIERS

La Sainte Barbe de BLAMONT fut l'occasion de remettre des galons à plusieurs sapeurs pompiers du CS BLAMONT en présence du Colonel BEAUDOUX, Chef du Corps Départemental du 54 et du Commandant Lionel SAUVAGEOT, Chef du Groupement LUNE-VILLOIS.

Fabrice TRUNCK est nommé CAPITAINE HONORAIRE et son intégration à l'équipe logistique départementale est validée.

Sabrina WITRICH, Sophie FERRY et Jérôme MANGIN sont nommés caporaux-chefs et constituent le futur noyau dur du centre de secours avec toute la confiance de leurs cadres.

Mathias SCHMITT, quant à lui, se voit remettre les galons de caporal et rejoint le pool des chefs d'équipes.



Félicitations pour le travail accompli.



L'Adjudant-Chef Gilbert FOMBARON a reçu la médaille d'or pour 30 années de service. De plus, Gilbert est nommé adjoint au Chef de Centre et remplace donc le Capitaine Honoraire Fabrice TRUNCK comme commandant en second du CS aux côtés du Capitaine Xavier MICHEL, CHEF de CENTRE.



Les Caporaux-Chefs Frédéric DUMAS et Laurent LINCK, ont reçu la médaille d'argent pour 20 années passées au service de la population.

Toutes ces années méritent la reconnaissance de nous tous, au vu des difficultés de concilier la vie de famille, la profession et la fonction de sapeur-pompier volontaire.

Merci aux conjoints pour leur patience et leur soutien.



Sabine FOINANT, une des plus anciennes sapeur-pompiers féminins du département, première femme SP de BLAMONT, s'est vue remettre à une cérémonie officielle départementale des mains du Colonel BEAUDOUX, Chef de Corps, les galons d'Adjudant, ce qui lui confère la qualification de Chef d'Agrès Fourgon Incendie et de ce fait d'accomplir toute mission feu en temps que cadre. Cette montée en grade sanctionne la reconnaissance de ses acquis et de son expérience après 29 ans passés au service des autres.

Nos Félicitations renouvelées à l'occasion de notre Sainte Barbe.

CINÉMA BON ACCUEIL ET TÉLÉTHON

L'équipe de bénévoles du Cinéma « Bon Accueil » s'est mis au service du Téléthon avec la diffusion du film « De toutes nos forces » dédié au handicap. Cette manifestation, accréditée par AFMTELETHON, a eu lieu en partenariat avec les jeunes sapeurs pompiers locaux, le Chef du Centre de Secours et Pathé distribution. Monsieur ADAM, Coordonnateur de l'antenne AFMTELETHON de NANCY nous a fait l'honneur de sa présence. Une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation. L'intégralité de la recette et des dons (960€) a été reversée au TELETHON.

COMMENT SONT CALCULÉES LES 4 TAXES :

TAXE D'HABITATION - TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES - TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES - TAUX C.F.E

D'une manière générale, l'impôt produit par les 4 taxes que vous payez est déterminé pour chacune d'entre elle :

- ✿ **par la base** : somme déterminée par l'administration à partir de différents critères (surface au sol, échelle de standing de l'habitation, valeur locative). Chaque année, une commission fiscale municipale valide les propositions de révision faites par l'administration;

Une revalorisation annuelle est appliquée. Pour 2015 elle est de 0.9%. La municipalité subit cette augmentation, sans pouvoir agir.

- ✿ **par le taux** : c'est le % déterminé par le Conseil Municipal pour calculer l'impôt :

Exemple : Base : 1000 Taux %: 13.7

Impôt à payer : 130.70 €

De 2012 à 2014, le taux déterminé par la Municipalité est resté le même, les augmentations d'impôt que vous avez subies sont dues à l'augmentation de la base décidée par l'Administration.

Pour 2015, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le taux, il passera donc pour le calcul de l'impôt 2015 que vous payerez en 2016 à :

Taxes	Taux 2016	Taux 2015
Taxe d'habitation	14,06%	13,52%
Taxe foncière (bâti)	7,96%	7,65%
Taxe foncière (non bâti)	18,75%	18,03%
Taux C.F.E	16,62%	15,99%

EMBAUCHE D'UN ADJOINT TECHNIQUE DE 2ÈME CLASSE

Suite au départ d'un employé municipal au service technique, **Monsieur Laurent BITSCH** a été recruté en qualité d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe en contrat à durée déterminée à compter de mi-octobre 2015.

MANIFESTATIONS

27 Février 2016	Loto des JSP
13 Mars 2016 à 15h	Théâtre « Le Médecin volant » de Molière par la compagnie « Incognito » à la salle socioculturelle Bon accueil (MJC)
20 Mars 2016 à 16h	Café lecture à la Médiathèque (A livres ouverts)
02 Avril 2016 de 09h30 à 11h30	Parcours du cœur à la zone de loisirs (Comité des fêtes)
05 Juin 2016 de 14h à 17h	Pêche gratuite pour les enfants à la Station Aquacole (RHV)
10, 15 et 19 juin 2016	Retransmission des matchs de l'équipe de France, Coupe d'Europe 2016, sur écran géant sous l'abri-fête (Zone de loisirs) (AS Blâmont Foot)
18 Juin 2016	Défi 18 sur la zone de Loisirs (Jeunes sapeurs Pompiers)
Juin 2016	Exposition photos de la classe de CM2 à la Médiathèque
2 Juillet 2016	Nuit des églises (Clef de Voûte)
14 Juillet 2016 de 11h à 18h	Guinguette au bord de l'eau à l'abri-fête (Comité des fêtes)

RAPPEL CIVILITÉ

Déchets verts : D'une manière générale, brûler des déchets est interdit en France. L'incinération de déchets verts provoque des gênes du voisinage, des risques d'incendie et de pollution atmosphérique.

Les déchets verts produits par les particuliers sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, leur incinération est interdite par l'article 84 du règlement sanitaire départemental type. Toute infraction est passible de 450€ d'amende.

Le recyclage direct des déchets de tonte ou des feuilles mortes est à privilégier, en les mettant à composter ou en les utilisant directement en paillage. L'évacuation des plus gros déchets vers une déchetterie reste l'unique solution pour qu'ils soient correctement traités.

La déchetterie intercommunale de Barbas est équipée pour réceptionner ce type de déchets.

Il est rappelé qu'il est interdit de déposer tout déchet sur la zone de loisirs.



Pour info : deux nouvelles bennes sont à votre disposition à la déchetterie de Barbas, une spéciale pneus sans jantes, et une récupération pour Emmaüs.

MERCI A TOUS DE RESPECTER CES CONSIGNES

Déjections canines : Après une amélioration due au respect de l'arrêté municipal du 6 Mai 2014, de nombreux habitants ont constaté une recrudescence des déjections canines. Merci aux propriétaires de respecter la propreté de la commune pour le plaisir de tous .



INFOS PRATIQUES

Site Internet : mairie-blamont54.fr – Site réalisé par DELGADO Productions de Lorquin

Permanences des Adjointes : le samedi matin de 10 heures à 12 heures.

EN CAS DE PROBLEME IMPORTANT, CONTACTEZ LA MAIRIE AU :
09.50.15.84.26

DECHETERIE INTERCOMMUNALE : Horaires d'ouverture : Consulter le site info@cc-vezouze.fr

Ramassage exceptionnel des ordures ménagères :

La collecte du jeudi 05 Mai est reportée au samedi 07 Mai 2016

La collecte du jeudi 14 Juillet est reportée au samedi 16 Juillet 2016

Heures d'ouverture de la Poste :

Lundi-Jeudi-Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mercredi et Samedi de 9h à 12h

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Mairie	03.83.76.28.28
Sapeurs Pompiers	18
Gendarmerie	17
Ecole Primaire	03.83.42.37.09
Médecins	
Cabinet Mathias et Vuillaume	03.83.42.44.34
Cabinet ROCH et l'HUILLIER	03.83.42.30.22
Kiné	03.83.42.33.34
Pharmacie	03.83.42.32.32
Ambulances	03.83.42.34.34
Cabinets d'infirmières	
Mmes Antoine-Humbert	03.83.42.41.26
Mmes Salopek-Urbain-David	03.83.42.33.88
Podologue	03.83.42.47.50
Cabinet Vétérinaire	03.83.42.46.18
Scoubidou	03.83.42.86.69
Crèche	03.83.72.71.44
3H Santé	03.83.42.30.18
C.S.M.S	03.83.76.26.26

